

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 51
N° identifiant 2022-0231

Titre Remboursement de frais de fourrière

Rapporteur(s) M. Amir MISTRIH
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Transition écologique et résilience
------------------------------------	--

Service référent	Direction générale des services Mission Relations Habitants - Usagers
------------------	--

Une riveraine de Poitiers a vu son véhicule verbalisé et mis en fourrière le 3 novembre 2021 rue Pétonnet en raison d'un stationnement gênant empêchant des travaux de voirie.

Compte tenu des circonstances et des éléments apportés par la requérante, l'Officier du Ministère public a décidé de classer sans suite la contravention. La personne n'a pas vu la signalétique réglementaire (48 heures avant le début des travaux) compte-tenu de la présence de nombreux véhicules dans la rue.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord pour le remboursement des frais de mise en fourrière**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense à l'article 678 au budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
-------------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	6.1
Nomenclature Préfecture	Police municipale